

Accord de performance collective : les conditions de l'acceptabilité sociale

Cet atelier gratuit est organisé par MiroirSocial en partenariat avec CMS Francis Lefebvre, Oasys consultants et Secafi.

Au cours de ces échanges, vous apprendrez quelles sont les conditions pour qu'un accord de performance collective soit accepté par les salariés.

1ere condition : la transparence

2e condition : l'accompagnement des salariés

Le Café Social auquel nous vous proposons de participer va témoigner de l'importance du pilotage de ces accords pour les ajuster au mieux, au fil du temps.

Jeudi 11 avril

de 8 h 30 à 11 h

au Procope (métro Odéon)

inscription